

Questions orales

M. Darling: Monsieur l'Orateur, je suis assurément surpris que le ministre des Postes n'en ait pas entendu parler. L'arrière à la succursale A cause beaucoup d'ennuis au vice-président de Doubleday Canada Limited. Je me demande si le chaos qui existe au niveau du service des colis à Toronto est dû à des ennuis mécaniques à l'énorme nouveau centre de traitement du courrier? Le ministre des Postes peut-il dire à la Chambre quand ce centre qui a coûté si cher va entrer en service?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que le problème ne se situe pas au niveau de la mécanisation. Les affaires vont bien au centre de traitement du courrier qui se trouve dans la circonscription du député à ma gauche, et il n'y a pas de difficulté là-bas, comme je l'ai indiqué au début. Si un usager important, Doubleday, connaît des ennuis, je n'ai pas reçu d'instances à ce sujet, mais je me renseignerai.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES AU SUJET DE LA FRONTIÈRE ET DE LA GESTION DES PÊCHERIES—DEMANDE DE RAPPORT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu l'importance économique sur la côte est des ressources de pêche renouvelables du banc Georges et l'importance sur la côte ouest de la frontière séparant le Canada et les États-Unis dans l'Entrée Dixon, Juan de Fuca, et dans notre région du Nord dans la mer de Beaufort où l'Alaska touche le Canada, le ministre fera-t-il quelques brefs commentaires à ce moment-ci et une déclaration à l'appel des motions plus tard concernant son communiqué du 21 octobre et dira-t-il à la Chambre comment se passent les négociations sur cette question importante et quelles sont les chances d'obtenir sur la côte est la ligne équidistante entre le Canada et les États-Unis traversant le banc Georges et de tenir ensuite des pourparlers sur la gestion conjointe des ressources?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député a raison de dire que la première phase des négociations avec les États-Unis a été achevée avec succès, à notre point de vue comme à celui des États-Unis, je crois. Ces premières discussions nous ont permis de nous mettre d'accord sur la façon de résoudre le problème. Dans ce contexte, le Canada a lieu de se réjouir que les États-Unis aient accepté le plan de gestion conjointe des réserves de poisson, préconisé dans une large mesure par les pêcheurs de la côte est, circonscription du député. La prochaine phase consistera à voir comment transformer cet accord en traité. Les négociateurs reprendront les pourparlers d'ici une huitaine à une dizaine de jours. Dans l'intervalle, notre négociateur poursuivra les discussions avec les provinces intéressées de la côte est et de la côte ouest.

[M. Blais.]

Quant à la résolution finale concernant la limite en soi, je ne voudrais pas compromettre les négociations en révélant la position du Canada pour le moment. Je dirai simplement au député, qui le sait sans doute, que le Canada a décidé de négocier sur la base de la ligne équidistante dans le cas du banc Georges. Le Canada a adopté cette position réserve faite de tous ses droits. Voilà où en sont les choses maintenant. Maintenant que les négociations se poursuivent, je suis très content qu'en dépit de toutes les difficultés qui ont surgi au début on ait réalisé des progrès considérables. Le climat semble propice à un règlement prochain même s'il y a un tas de problèmes à régler.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA PERTE D'EMPLOIS CANADIENS

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Vu qu'il y aura un déficit de trois milliards de dollars dans l'industrie des pièces d'automobile dans le cadre de l'entente sur l'automobile entre le Canada et les États-Unis et qu'Anaconda Brass a l'intention de renvoyer 870 employés, ce qui diminuera encore les activités de l'industrie canadienne des pièces d'automobile et entraînera la perte d'emplois au Canada, quelles mesures le ministre a-t-il l'intention de prendre pour combler cet écart et protéger les emplois des travailleurs canadiens?

L'hon. John C. Munro (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, nous sommes très préoccupés par la possibilité de renvois à la compagnie Anaconda Brass. Je sais que des représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce et d'autres intéressés se sont déjà réunis pour voir si nous pouvons remédier à la situation. Le ministre de l'Industrie et du Commerce pourra peut-être fournir d'autres détails la prochaine fois qu'il sera à la Chambre.

M. Gilbert: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre agirait-il de façon aussi désinvolte s'il s'agissait de l'industrie de l'acier à Hamilton? Peut-il dire à la Chambre si le ministre de l'Industrie et du Commerce a reçu une réponse au télex qu'il a envoyé aux représentants d'Anaconda pour demander à la compagnie de retarder sa décision, d'annuler le décret de fermeture et de poursuivre ses activités afin de protéger l'entreprise canadienne?

M. Munro (Hamilton-Est): Monsieur l'Orateur, je le répète, le ministre pourra fournir tous les détails nécessaires au sujet des négociations qu'il a eues avec la compagnie. J'espère qu'il le fera très prochainement.